AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-1-6-70 066314

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 - 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.12 K

25 Francs

Supplément n° 2 au bulletin n° II6 de MAI I970. 29 MAI I970.

VIGNE

PYRALE : Une forte recrudescence de ce ravageur a été observée depuis quelques jours dans les climats déjà attaqués les années précédentes. Les jeunes chenilles, se trouvant très souvent dans les feuilles non déployées, seront détruites si le traitement est effectué immédiatement. Bien mouiller les pousses et surtout les extrémités à l'aide d'un produit insecticide à la dose conseillée par les fabricants.

VERS DE LA GRAPPE : COCHYLIS-EUDEMIS : Le vol s'est amplifié ces derniers jours. La lutte devra être entreprise soigneusement, surtout en Beaujolais et Maconnais, (à la suite des pullulations de l'an dernier), à l'aide de l'un des produits conseillés dans la liste n° II4 envoyée en Mars. Ailleurs le vol est moyen à faible. Le traitement est justifié localement dans les climats sujets aux attaques de ce ravageur.

MILDIOU : Les conditions climatiques de ces douze derniers jours ont freiné l'évolution de la maladie. Les taches sont apparues comme prévu, mais elles sont en faible nombre. Le renouvellement du traitement est conseillé avant le 5 Juin.

ARAIGNEES ROUGES : Rappel du traitement.

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER : Eliminer les pousses oïdiées et renouveler les traitements.

MONILIA DES ARBRES A NOYAUX : Un grand nombre de bouquets floraux ayant été contaminés par les pluies de la mi-mai, renouveler les pulvérisations en utilisant un fongicide organique polyvalent.

ANTHRACNOSE DU CERISIER : Intervenir contre cette maladie fréquente dans certaines zones avec l'un des produits suivants ; Folpet, Manèbe, oxyquinoléate de Cuivre (à ne pas utiliser en pépinière) et Doguadine.

PETITS FRUITS : FRAMBOISIER : DESSECHEMENT DES TIGES - ANTHRACNOSE :
Renouveler le traitement.

BETTERAVES

PEGOMYIES ou MOUCHE DE LA BETTERAVE : Des pontes, parfois très importantes, ont été déposées (Région de Rouvres-en-Plaine - Thorey-en-Plaine - Nuits-St-Georges). Les premières éclosions et pénétrations de jeunes larves se produisent actuellement. Observer l'importance des pontes sous les feuilles de betteraves et traiter si le nombre d'oeufs est important.

PUCERONS : Les premières colonies font leur apparition. Utiliser si nécessaire un produit actif contre Pégomyies et pucerons (voir liste des produits conseillés).

BETTERAVES ET GRANDES CULTURES

VERS GRIS (Chenilles de Noctuelle) : Si nécessaire, intervenir :

- soit par pulvérisation copieuse pour imprégner le sol autour du collet des plantes à protéger (minimum 800 l/ha) avec :
  . aldrine : 2 Kg M.A./ha,
  . dieldrine : 0,750 Kg M.A./Ha,
  . D.D.T. : 6 Kg M.A./ha,
  . chlordane : 4 Kg M.A./ha, ou
  . toxaphène : 3 Kg M.A./ha.

- soit par épandage d'appâts empoisonnés du commerce à base de l'un des produits cités ci-dessus.

On peut soi-même préparer l'appât empoisonné par mélange soigné de l'un des produits ci-dessous suivant dose indiquée, à I00 Kg de son frisé :

P/304

. chlordane, lindane, D.D.T. : 500 g de M.A.
. aldrine, dieldrine : I50 g de M.A.
. toxaphène : 750 g de M.A.
. heptachlore : 300 g de M.A.

L'appât sera épandu en culture à dose de 60 à 80 Kg/ha.

H O U B L O N (3° traitement)

Peu de contaminations par le mildiou dans la majorité des houblonnières. Mais les risques de développement de cette maladie subsistent.

La végétation devenant active, le nouveau feuillage doit-être protégé dès que possible.

Dernière note : supplément n° 1 au bulletin n° II6 de MAI I970.

Les Ingénieurs-Contrôleurs chargés
des Avertissements agricoles.

Imprimerie de la Station de "Bourgogne & Franche-Comté". Le Directeur Gérant : L. BOUYX.